



Voisin porte plainte demande de demolir

Par **nalex 35**, le **25/02/2011 à 18:30**

Bonjour,

je suis a la recherche de reponses

mon voisins a porter plainte contre moi sans raison vraiment valable en fevrier 2011 aupres de ma mairie

mr le voisin insatisfait des demarches entreprit vers l architecte conseille porte plainte ensuite a la gendarmerie

j ai construit il y a maintenant des annees un abri pour ma volailles et mes lapins

cette construction de base a au moins 20 ans je decide d agrandir pour avoir de la place mon voisin porte plainte contre moi et les gendarmes me contacte je suis convoquer a la gendarmerie

j avais jusqu au mois de septembre 2011 pour faire les changements et demolir si besoin pour mon reconstruire

je suis constamment contacte et vister par ces gendarmes pour l avancer des travaux

j ai 67 ans ils ont pris mes empreintes et mon prit en photos comme une vulgaire personne comme ci je revendait de la drogue ou meme pire

je ne sais plus comment me sortir de cette situation

je ne sais pas vers qui me tourner et qu elle demarche je doit faire

dernier petit point mon voisin a des cameras qui donne sur mon terrain et sur les personnes qui passe dans mon chemin pour me rendre visite est ce que je peux porter plainte

merci

Par **mimi493**, le **25/02/2011** à **22:28**

[citation]je ne sais plus comment me sortir de cette situation [/citation]
Démolissez votre construction illégale